

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

**N°2023/04/03**

**OBJET : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS D'ACQUISITION DE LA CARTE  
IMAGIN'R POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Date de convocation : 02 juin 2023  
Date d'affichage : 02 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Présents : 14  
Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin 2023 à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en salle du conseil municipal sous la présidence de Madame Viviane GINIAUX, 1ere adjointe au Maire.

**Étaient présents :** Monsieur Christian BERCHE, Madame Huguette BOSESE, Monsieur Pierre BOT, Madame Annie CADORET, Monsieur Jérôme DELAIRE, Monsieur Serge FOURGEAUD, Madame Viviane GINIAUX, Monsieur Azzedine HASSANI, Monsieur Claude MAJEUX, Monsieur Eric RAIMOND, Monsieur Sylvain RAKOTOARISON, Madame Nathalie ROUSSEAU, Madame Caroline SAMAIN, Madame Chantal SZYMKOWIAK,

**Représentés :**

Monsieur Jean-Claude BREGNIAS donne pouvoir à Monsieur Claude MAJEUX  
Monsieur Guillaume COCHARD donne pouvoir à Madame Huguette BOSESE  
Monsieur Jean-Jacques DEBRAS donne pouvoir à Madame Chantal SZYMKOWIAK  
Monsieur Anthony DOMINIQUE donne pouvoir à Madame Caroline SAMAIN,  
Monsieur Thierry LABOMME donne pouvoir à Monsieur Christian BERCHE  
Madame Sophie RENARD donne pouvoir à Madame Viviane GINIAUX  
Madame Valérie VOILQUE donne pouvoir à Monsieur Azzedine HASSANI  
Monsieur Gabriel WATREMEZ donne pouvoir à Monsieur Serge FOURGEAUD

**Absents non représentés :**

Monsieur Grégory CHATILLON  
Madame Maryline GALLET,  
Madame Florence LANGLOIS,  
Monsieur Emmanuel LAUREAU  
Monsieur Michel SENOT

Madame Nathalie ROUSSEAU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Les enfants de Saclay qui fréquentent un établissement scolaire du second degré jusqu'à obtention du baccalauréat, utilisent les lignes régulières de transport en commun.

Le Conseil Départemental ne subventionne pas les lycéens qui ressortissent de la compétence de la région.

La ville souhaite participer au financement des transports scolaires en garantissant l'équité des usagers de la carte de transport qu'ils soient collégiens ou lycéens, il est proposé de :

- de prendre en charge 10% du cout de la carte « Imagin'R » acquise par les familles domiciliées à Saclay pour les enfants en âge de fréquenter le collège,
- de prendre en charge 56% du cout de la carte « Imagin'R » acquise par les familles domiciliées à Saclay pour les enfants en âge de fréquenter le lycée.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

**VU** le code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** que les enfants de Saclay qui fréquentent un établissement scolaire du second degré jusqu'à obtention du baccalauréat, utilisent les lignes régulières de transport en commun pour s'y rendre et en revenir,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville d'aider aux financement des transports scolaires en garantissant l'équité des usagers,

**CONSIDERANT** le fait que le Conseil Départemental ne subventionne pas les lycéens,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville d'assurer un financement équitable de la carte de transport auprès de l'ensemble des usagers qu'ils soient collégiens ou lycéens, il est proposé de :

- de prendre en charge 10% du cout de la carte « Imagin'R » acquise par les familles domiciliées à Saclay pour les enfants en âge de fréquenter le collège,
- de prendre en charge 56% du cout de la carte « Imagin'R » acquise par les familles domiciliées à Saclay pour les enfants en âge de fréquenter le lycée.

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission Vie Intergénérationnelle du vendredi 26 mai 2023.

**Sur rapport de Madame Nathalie ROUSSEAU, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires,**

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,**

**DECIDE** de prendre en charge 10% du cout de la carte « Imagin'R » acquise par les familles domiciliées à Saclay pour les enfants en âge de fréquenter le collège,

**DECIDE** de prendre en charge 56% du cout de la carte « Imagin'R » acquise par les familles domiciliées à Saclay pour les enfants en âge de fréquenter le lycée.

**DIT QUE** cette aide financière est attribuée pour chaque enfant fréquentant un établissement scolaire, collège ou lycée, de la 6ème à la Terminale jusqu'à l'obtention du Bac à l'exclusion : des élèves collégiens boursiers, des apprentis et élèves en alternance avec contrat de travail qui bénéficient déjà d'une aide du Conseil Départemental.

**DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune.

**DIT QUE** cette délibération s'applique tant qu'elle n'est pas remplacée.

**AMPLIATION** de la présente délibération sera transmise à :

- la Sous-Préfecture,
- Monsieur le Trésorier Principal,

Et sera notifiée aux intéressés.

Liste des délibérations affichée,  
le 21 Juin 2023

Publiée le 21/06/2023



Michel SENOT  
Maire



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

**N°2023/04/02**

**OBJET : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE OU A SON ADJOINT DELEGUE DE SIGNER  
LES CONVENTIONS TIERS-PAYANT POUR PRENDRE EN CHARGE UNE PARTIE DU COUT  
DU TITRE DE TRANSPORT IMAGIN'R 2023/2024**

Date de convocation : 02 juin 2023  
Date d'affichage : 02 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Présents : 14  
Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin 2023 à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en salle du conseil municipal sous la présidence de Madame Viviane GINIAUX, 1ere adjointe au Maire.

**Étaient présents :** Monsieur Christian BERCHE, Madame Huguette BOSESE, Monsieur Pierre BOT, Madame Annie CADORET, Monsieur Jérôme DELAIRE, Monsieur Serge FOURGEAUD, Madame Viviane GINIAUX, Monsieur Azzedine HASSANI, Monsieur Claude MAJEUX, Monsieur Eric RAIMOND, Monsieur Sylvain RAKOTOARISON, Madame Nathalie ROUSSEAU, Madame Caroline SAMAIN, Madame Chantal SZYMKOWIAK,

**Représentés :**

Monsieur Jean-Claude BREGNIAS donne pouvoir à Monsieur Claude MAJEUX  
Monsieur Guillaume COCHARD donne pouvoir à Madame Huguette BOSESE  
Monsieur Jean-Jacques DEBRAS donne pouvoir à Madame Chantal SZYMKOWIAK  
Monsieur Anthony DOMINIQUE donne pouvoir à Madame Caroline SAMAIN,  
Monsieur Thierry LABOMME donne pouvoir à Monsieur Christian BERCHE  
Madame Sophie RENARD donne pouvoir à Madame Viviane GINIAUX  
Madame Valérie VOILQUE donne pouvoir à Monsieur Azzedine HASSANI  
Monsieur Gabriel WATREMEZ donne pouvoir à Monsieur Serge FOURGEAUD

**Absents non représentés :**

Monsieur Grégory CHATILLON  
Madame Maryline GALLET,  
Madame Florence LANGLOIS,  
Monsieur Emmanuel LAUREAU  
Monsieur Michel SENOT

Madame Nathalie ROUSSEAU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant la possibilité offerte par l'agence carte « Imagin'R » de signer un contrat de tiers payant permettant de régler directement à l'agence le coût pris en charge par la commune tout en

sachant que les pourcentages de prise en charge sont différents entre les collégiens et les lycéens et afin d'alléger la gestion de cette prise en charge financière, il est proposé d'autoriser le maire ou son adjoint délégué à signer les conventions de tiers payant pour prendre en charge une partie du cout du titre de transport Imagin'R 2021/2022

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment en son article L2121-29 CGCT,

**VU** la délibération du conseil municipal fixant les modalités de participation de la ville aux frais d'acquisition de la carte « Imagin'R » pour les transports scolaires des collégiens et lycéens saclaysiens,

**CONSIDERANT** la possibilité offerte par l'agence carte « Imagin'R » de signer un contrat de tiers payant permettant de régler directement à l'agence le coût pris en charge par la commune

**CONSIDERANT** que les pourcentages de prise en charge sont différents entre les collégiens et les lycéens

**CONSIDERANT** que cette possibilité permettra d'alléger la gestion de cette prise en charge financière.

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission Vie Intergénérationnelle du vendredi 26 mai

**Sur rapport de Madame Nathalie ROUSSEAU, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires,**

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire et son adjoint délégué à signer les contrats de tiers payant 2023/2024 de l'agence IMAGIN'R,

**AUTORISE** Monsieur le maire et son adjoint délégué à signer tous actes afférents à ce dossier.

**DIT** que la subvention est prévue sur le budget de la commune 2023

**AMPLIATION** de la présente délibération sera transmise à :

- la Sous-Préfecture,
- Monsieur le Trésorier Principal,

Et sera notifiée aux intéressés.

Liste des délibérations affichée,  
le 12 Juin 2023

Publiée le 22/06/2023



Michel SENOT  
Maire



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

**N°2023/04/01**

**OBJET : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS  
SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

Date de convocation : 02 juin 2023  
Date d'affichage : 02 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Présents : 14  
Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin 2023 à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en salle du conseil municipal sous la présidence de Madame Viviane GINIAUX, 1ere adjointe au Maire.

**Étaient présents :** Monsieur Christian BERCHE, Madame Huguette BOSESE, Monsieur Pierre BOT, Madame Annie CADORET, Monsieur Jérôme DELAIRE, Monsieur Serge FOURGEAUD, Madame Viviane GINIAUX, Monsieur Azzedine HASSANI, Monsieur Claude MAJEUX, Monsieur Eric RAIMOND, Monsieur Sylvain RAKOTOARISON, Madame Nathalie ROUSSEAU, Madame Caroline SAMAIN, Madame Chantal SZYMKOWIAK,

**Représentés :**

Monsieur Jean-Claude BREGNIAS donne pouvoir à Monsieur Claude MAJEUX  
Monsieur Guillaume COCHARD donne pouvoir à Madame Huguette BOSESE  
Monsieur Jean-Jacques DEBRAS donne pouvoir à Madame Chantal SZYMKOWIAK  
Monsieur Anthony DOMINIQUE donne pouvoir à Madame Caroline SAMAIN,  
Monsieur Thierry LABOMME donne pouvoir à Monsieur Christian BERCHE  
Madame Sophie RENARD donne pouvoir à Madame Viviane GINIAUX  
Madame Valérie VOILQUE donne pouvoir à Monsieur Azzedine HASSANI  
Monsieur Gabriel WATREMEZ donne pouvoir à Monsieur Serge FOURGEAUD

**Absents non représentés :**

Monsieur Grégory CHATILLON  
Madame Maryline GALLET,  
Madame Florence LANGLOIS,  
Monsieur Emmanuel LAUREAU  
Monsieur Michel SENOT

Madame Nathalie ROUSSEAU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

**VU** le Code Électoral et notamment ses articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148, et art. L.O. 286-1 et L.O. 286-2

**VU** le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et notamment l'article 4 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL/083 du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs ;

**VU** l'instruction NOR IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

**CONSIDÉRANT** que les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023, et que les conseils municipaux sont convoqués, par décret, le 9 juin 2023,

**CONSIDÉRANT** que lors de ces élections, afin d'élire les sénateurs, ce sont les délégués de chaque commune, désignés au sein et par leur conseil municipal, qui voteront,

**CONSIDÉRANT** que pour notre commune, il faut désigner 15 délégués titulaires et 5 suppléants, en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

**CONSIDÉRANT** que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, soit

et des deux membres présents les plus jeunes, soit,

la présidence étant assurée par Madame Viviane GINIAUX, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire,

**CONSIDÉRANT** que deux listes ont été déposées et enregistrées :

**Liste : Vivre Saclay**

Michel SENOT, Viviane GIGNIAUX, Jean-Claude BREGNIAS, Nathalie ROUSSEAU, Claude MAJEUX, Chantal SZYMKOWIAK, Sylvain RAKOTOARISON, Annie CADORET, Azedine HASSANI, Maryline GALLET, Pierre BOT, Valérie VOILQUÉ, Serge FOURGEAUD

**Liste : Saclay Avenir**

Eric RAIMOND, Caroline SAMAIN, Guillaume COCHARD, Huguette BOSESE

**CONSIDÉRANT** qu'après avoir procédé au vote, le dépouillement donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 22

- bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 22

**PROCLAME** les résultats concernant les délégués élus :

**Liste Vivre Saclay :**

**12 délégués** (Michel SENOT, Viviane GIGNIAUX, Jean-Claude BREGNIAS, Nathalie ROUSSEAU, Claude MAJEUX, Chantal SZYMKOWIAK, Sylvain RAKOTOARISON, Annie CADORET, Azedine HASSANI, Maryline GALLET, Pierre BOT, Valérie VOILQUÉ)

**Liste Saclay Avenir :**

**3 délégués** (Eric RAIMOND, Caroline SAMAIN, Guillaume COCHARD)

Liste **Saclay Avenir** :

**3 délégués** (Eric RAIMOND, Caroline SAMAIN, Guillaume COCHARD)

**PROCLAME** les résultats concernant les suppléants élus :

Liste **Vivre Saclay** :

**1 suppléant** (Serge FOURGEAUD)

Liste **Saclay Avenir** :

**1 suppléant** (Huguette BOSESE)

**AMPLIATION** de la présente délibération sera transmise à :

- la Sous-Préfecture,

Et sera notifiée aux intéressés.

Liste des délibérations affichée,  
le 12 Juin 2023

Publiée le 22/06/2023



Michel SENOT  
Maire